



## CONTEXTE

- **Réflexion :**
  - Cohésion entre agriculture, biodiversité et masses d'eau
  - Superposition périmètres et cohérence des démarches
  - Périmètre étendu
- **Pourquoi la CLE ?**
  - Avant N2000, SAGE plus large
  - Dispositions compatibles (1EAU-2 : apports ; 3ZHE-4 : gestion ...)
  - Base d'appui pour actions RIVAGE ou mise en œuvre des MAEC

## CONTEXTE

### ● Démarche :

- **A. État des Lieux :** Présentation territoire et agriculture
- **B. Enjeux :** Ce qu'on risque de perdre ou ce qu'on peut restaurer
- **C. Objectifs :** États à atteindre (+ priorisation)
- **D. Stratégie :** Actions à mettre en place

### ● Chronologie :



## Sommaire

- I. Présentation des Objectifs**
- II. Présentation de la Stratégie avec le Programme d'actions**
- III. Validation des Objectifs et du Programme d'actions**
- IV. Discussion sur le travail à venir et questions diverses**



## I. OBJECTIFS

### ● Définition

- Rappel : Enjeux définis et priorisés en commission Agricole ou par échanges
- Traduction des 11 Enjeux en 11 Objectifs : Eau, Biodiv, Gouvernance

### ● Priorisation

- Priorisation par rapport Prio des enjeux + concertation
- En 1- Qualité Eau et Ressource, puis en 2- Ouverture milieux

## I. OBJECTIFS priorisés

Enjeu agro-environnemental		Priorisation		Objectifs	Priorité
E1	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments chimiques	1	A	Maintien ou restauration de la qualité des eaux souterraines + superficielles vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)	Prioritaire
E2	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments chimiques	2			
E3	Avantage d'une agriculture innovante et performante face aux changements climatiques et environnementaux	3	B	Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique	Prioritaire
E4	Activité et cohésion de la concertation entre l'agriculture et l'environnement	3	C	Animation de projets de territoire et gouvernance	Prioritaire
E5	Disponibilité de la ressource en eau souterraine	4	D	Maintien ou restauration de la disponibilité de la ressource en eau souterraine	Prioritaire
E6	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	5	E	Maintien ou restauration de la qualité des eaux souterraines + superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	Importante
E7	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	6			
E8	Présence et pertinence de milieux naturels ouverts	7	F	Maintien ou restauration des fonctionnalités des zones humides par une gestion agricole adaptée	Importante
			G	Gestion des milieux ouverts sur les secteurs à fort enjeu pour l'avifaune	Importante
			H	Maintien ou restauration de l'ouverture des milieux naturels par une gestion agricole adaptée	Importante
E9	Présence et pertinence des IAE (haies, bandes enherbées, etc.)	8	I	Implantation et gestion adaptées des IAE (haies, fossés, bandes enherbées...)	Complémentaire
E10	Salinisation des terres agricoles et des roselières	9	J	Maintien des flux d'eau douce pour limiter la salinisation des terres	Complémentaire
E11	Richesse de la mosaïque des milieux	10	K	Maintien ou restauration des mosaïques des milieux	Complémentaire

## II. STRATEGIE - Axes

- **Définition d'une stratégie**
  - Evolution ou adaptation des pratiques
  - Cohérence avec autres docs de planification
- **Découpage en 5 axes**
  - Pratiques phytosanitaires et de fertilisation
  - Ressource en eau et changement climatique
  - Ouverture des milieux
  - Diversité des milieux et infrastructures
  - Gouvernance et accompagnement

## II. STRATEGIE - Axes

Axes		Objectifs		Enjeux	
1	Pratiques phytosanitaires et de fertilisation	A	Maintien ou restauration de la qualité des eaux vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)	E1	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)
				E2	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments chimiques (pesticides)
		E	Maintien de la qualité des eaux vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)	E6	Qualité des eaux superficielles vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)
				E7	Qualité des eaux souterraines vis-à-vis des éléments nutritifs (N, P)
2	Ressource en eau et changement climatique	B	Adaptation des pratiques agricoles face au changement climatique	E3	Avantage d'une agriculture innovante et performante face aux changements climatiques et environnementaux
		D	Maintien ou restauration de la disponibilité de la ressource en eau souterraine	E5	Disponibilité de la ressource en eau souterraine
		J	Maintien des flux d'eau douce pour limiter la salinisation des terres	E10	Salinisation des terres agricoles et des roselières
3	Ouverture des milieux	F	Maintien ou restauration des fonctionnalités des zones humides par une gestion agricole adaptée	E8	Présence et pertinence de milieux naturels ouverts
		G	Gestion des milieux ouverts sur les secteurs à fort enjeu pour l'avifaune		
		H	Maintien ou restauration de l'ouverture des milieux naturels par une gestion agricole adaptée		
4	Diversité des milieux et des infrastructures	I	Implantation et gestion adaptées des IAE (haies, fossés, bandes enherbées...)	E9	Présence et pertinence des IAE (haies, bandes enherbées, etc.)
		K	Maintien ou restauration des mosaïques des milieux	E11	Richesse de la mosaïque des milieux
5	Gouvernance et accompagnement	C	Animation de projets de territoire et gouvernance	E4	Activité et cohésion de la concertation entre l'agriculture et l'environnement

## II. ACTIONS

### Traduction dans un programme d'actions :

Actions		Axes
1	Promouvoir et accompagner la conversion à l'agriculture biologique	1
2	Mettre en œuvre des actions de réduction de l'utilisation des produits de synthèse	1
3	Mettre en place des actions de réduction du risque de transfert des produits de synthèse	1
4	Consolider le recensement des forages, leurs régularisations et leur gestion	2
5	Mettre en place des pratiques de réduction de la consommation en eau	2
6	Etudier les possibilités de substitution, de sécurisation et de nouvelles ressources	2
7	Promouvoir et accompagner l'implantation de cultures adaptées aux vulnérabilités du territoire	1, 2 et 3
8	Mettre en place des plans de gestion adaptés pour assurer le bon état de conservation des milieux et des populations	3 et 4
9	Mettre en place des IAE pertinentes	4
10	Gérer de manière localisée et adaptée les IAE	4
11	Organiser régulièrement des échanges avec les structures chargées de mettre en place des politiques agro-environnementales pour assurer une cohérence des démarches pour les agriculteurs	5

## II. ACTIONS – Sous actions

ACTION	Promouvoir et accompagner la conversion et le maintien à l'agriculture biologique					
Description						
Améliorer la qualité des masses d'eau en réduisant les impacts des productions agricoles sur les milieux aquatiques et sur les milieux naturels.						
Localisation			Indicateurs potentiels			
Zones prioritaires EAU, mais potentiellement tout le territoire.			Etat des masses d'eau (DCE). Surfaces converties. Nombre d'opérations de sensibilisation.			
Sous-Actions						
Code	Intitulé	Description	MO-potentiels	Objectifs	Prior	Effets indirects
1.1	Mettre en place des MAE-CAB	* Promouvoir et accompagner la conversion à l'agriculture biologique par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de Conversion à l'Agriculture Biologique ou autres mesures incitatives (Appel à Projet) pour une compensation financière des changements de pratiques : achats de matériel, temps d'adaptation... * Réaliser les Diagnostics d'exploitation et parcellaires.	CA et CIVAM-Bio	A	■	Actions 2 et 3
1.2	Mettre en place des MAE-MAB	* Soutenir et accompagner le maintien de l'agriculture biologique par la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques de Maintien à l'Agriculture Biologique ou autres mesures (Appel à Projet) pour une compensation financière des baisses de productivité : ventes des produits... * Organiser des formations et des démonstrations : accueil des auxiliaires, pratiques alternatives, matériel, approfondir les connaissances sur le fonctionnement et les facteurs de qualité des IAE. * Communiquer vers le citoyen. Valoriser les démarches et animer les filières...	CA et CIVAM-Bio	A	■	Actions 2 et 3
1.3	Promouvoir et sensibiliser à l'agriculture biologique	* Organiser des formations et des démonstrations : accueil des auxiliaires, pratiques alternatives, matériel, approfondir les connaissances sur le fonctionnement et les facteurs de qualité des IAE. * Communiquer vers le citoyen. Valoriser les démarches et animer les filières...	CA, OP, Caves et CIVAM-Bio	A	■	Actions 2 et 3
Financiers potentiels			Partenaires techniques potentiels			
Europe État, Région et CD Agence de l'Eau-RMC Agriculteurs et AgriMer			Organisations de Producteurs, Caves, Syndic-BV (RIVAGE) et EPCI			

## II. ACTIONS - Exemples

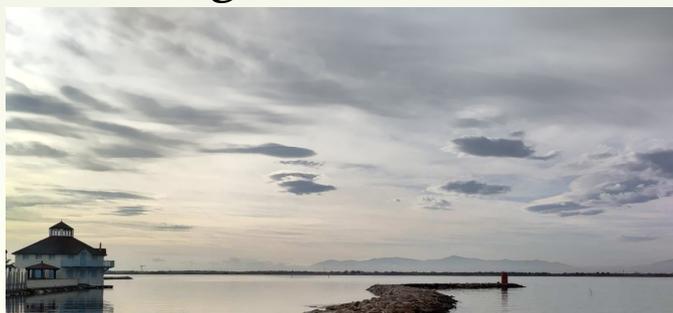
- **2.5 : Mettre en place des actions de lutte biologique en favorisant la présence d'auxiliaires de culture**
  - Aménager de gîtes pour certains auxiliaires
  - Lien vers actions IAE
  
- **5.2 : Mettre en place des pratiques de réduction de la consommation en eau**
  - Matériel et techniques : sur paillage, amendement MO, matériel irrigation...
  - Diversifier les filières

## II. ACTIONS – Exemples

- **7.2 Sensibiliser et promouvoir la diversité des systèmes agricoles**
  - Action transversale qui reprend les différentes thématiques
  
- **7.3 : Mettre en place des MAE conversion en prairie**
  - Animer un PAEC avec mesures Biodiversité sur conversion ou création de prairies
  
- **11.3 : Inciter et organiser mutualisation des outils agricoles et des connaissances techniques**
  - Valoriser travail réalisé, expérimentations locales
  - Réseau d'agriculteurs locaux, aide à la mise en place de conventions de pâturage - entretien...

## À VALIDER

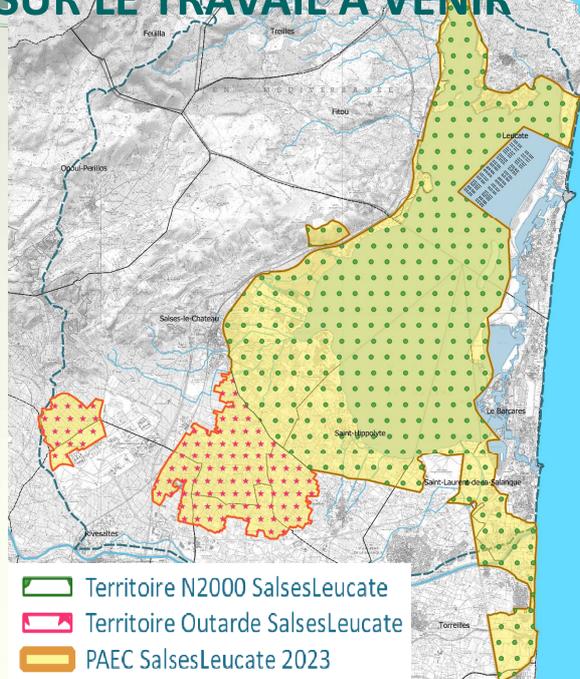
- **Partie - C. OBJECTIFS**
- **Partie - D. STRATEGIE et Programme d'actions**



### III. DISCUSSION SUR LE TRAVAIL A VENIR

- **Les PAEc**

- **Territoires :**  
N2000 + PNA Outarde  
(+ autres PAE limitrophes)
- **Budget :** 640 000 €
- **MAEC :** phyto CP, ouverture milieux, conversion en prairies, IAE



### III. DISCUSSION SUR LE TRAVAIL À VENIR

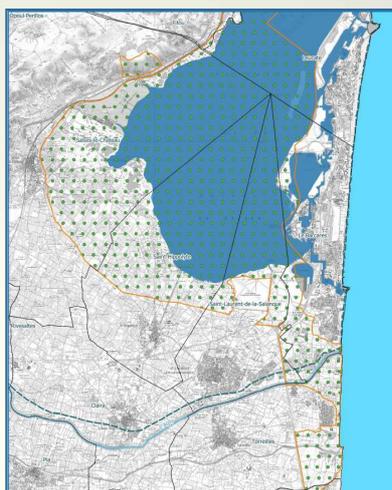
- **Les PAEc**

- **Calendrier 2023 :**

- Réunions d'info :
  - 1<sup>er</sup> février : éleveurs**
  - Et**
  - 8 février : arbo-viti**

- Rencontres agri et diag
- Contractualisations avant 15 mai

- Contractualisation Outarde en 2024



### III. DISCUSSION SUR LE TRAVAIL À VENIR

- **CLE :**

- Bilan et tableau de bord

- **Restitution Suivis étang :**

- Herbiers
- Suivis étang
- Macrophytes STEP

